

## Section 1 Identification.

Nom du produit :

**Bloc d'alimentation pour démarrage de secours NOCO® Boost Max 5250 A**

Code du produit :

**GB250+**

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Utilisation recommandée : Démarreur de batterie rechargeable de secours

Tension nominale : 14,8V

Capacité nominale : 16,4Ah

Watt/heure (énergie électrique) : 266,4Wh

Fabricant : The NOCO Company  
30339 Diamond Parkway #102  
Glenwillow, OH 44139

Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise : PERS (800) 633-8253 USA/CANADA  
PERS (801) 629-0667 INTERNATIONAL

Numéro de téléphone de l'entreprise pour informations : (800) 456-6626  
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (HNR)

## Section 2 Identification des risques.

Les batteries au lithium en elles-mêmes sont catégorisées en Classe 9 des marchandises dangereuses, substances et articles dangereux variés.

La batterie a passé les éléments du test du Règlement type de l'ONU, Manuel d'épreuves et de critères, section 38.3 et rapport No.:SF20200909U08.

La batterie scellée n'est pas dangereuse dans le cadre d'une utilisation normale.

Sommaire d'urgence : Attention : Éviter l'inhalation ou le contact avec l'électrolyte contenu dans la batterie.

## Section 3 Composition/information sur les ingrédients.

L'exposition aux ingrédients dangereux n'est pas anticipée dans l'utilisation normale du produit. Le risque d'exposition est présent uniquement si le produit est malmené mécaniquement, thermiquement ou électriquement au point de compromettre le boîtier.

## Section 3 Composition/information sur les ingrédients.

Nom chimique	Formule moléculaire	Numéro CAS	Concentration en %
Manganate de lithium	$\text{LiMn}_2\text{O}_4$	12057-17-9	34,4
Nickel	Ni	7440-02-0	34,4
Manganate de lithium	$\text{LiMn}_2\text{O}_4$	12057-17-9	34,4
Nickel	Ni	7440-02-0	34,4
Cobalt	Co	7440-48-4	34,4
Graphite	$\text{C}_{24}\text{X}_{12}$	7782-42-5	14,8
Aluminium	Al	7429-90-5	4,9
Cuivre	Cu	7440-50-8	8,2
Hexafluorophosphate de lithium	$\text{LiPF}_6$	21324-40-3	16,6
Carbonate d'éthylène	$\text{C}_3\text{H}_4\text{O}_3$	96-49-1	16,6
Carbonate de diméthyle	$\text{C}_3\text{H}_6\text{O}_3$	616-38-6	16,6
Carbonate d'éthyle et de méthyle	$\text{C}_4\text{H}_8\text{O}_3$	623-53-0	16,6
Polyfluorure de vinylidène (PVdF)	$(\text{C}_2\text{H}_2\text{F}_2)_n$	24937-79-9	19,1
Autres	-	-	2,0

## Section 4 Premiers soins.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer copieusement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Assurer un rinçage adéquat en séparant les paupières avec les doigts. Appeler un médecin.

Contact avec la peau : Si les matériaux internes d'une cellule de batterie ouverte venaient en contact avec la peau, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau ou de savon.

Inhalation : S'il y a irritation du nez ou de la gorge, éloignez la personne de la source d'exposition et amenez-la à l'air frais. L'inhalation d'une grande quantité de vapeur ou de fumée en raison de la chaleur, d'un dommage ou d'une utilisation inadéquate peut causer une irritation respiratoire.

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter un médecin. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical.

## Section 5 Lutte contre les incendies.

Caractéristiques de danger : Une exposition à une chaleur excessive peut provoquer une fuite de l'électrolyte liquide. La batterie peut exploser et relâcher des produits de décomposition dangereux lorsqu'elle est exposée à un incendie.

Produit de combustion dangereux : Des gaz toxiques et corrosifs peuvent être émis lors d'un incendie.

Procédé de lutte contre les incendies : Le personnel doit être équipé de masques filtrants (masque intégral) ou d'un appareil respiratoire isolé. Le personnel doit porter les vêtements qui peuvent défendre d'un incendie en amont. Ramener le conteneur vers un espace ouvert dès que possible. Arroser les conteneurs avec de l'eau pour les garder frais jusqu'à la fin de l'extinction.

Médias de lutte contre l'incendie: Beaucoup d'eau, poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone.

## Section 6 Mesures à prendre en cas de fuite accidentelle.

Traitement d'urgence : Si le composant de la batterie est libéré, éloigner le personnel de la zone jusqu'à ce que les batteries refroidissent et que les fumées se dissipent. Ventiler au maximum pour évacuer les gaz dangereux et éviter le contact avec les yeux ou la peau et l'inhalation des vapeurs.

Retirer le liquide répandu à l'aide d'un absorbant et incinérer les résidus.

## Section 7 Manipulation et entreposage.

- Manipulation :
1. Ne pas permettre aux terminaux de batterie d'entrer en contact les uns avec les autres ni avec d'autres métaux.
  2. Ne pas chauffer ou mettre au feu la cellule ou la batterie. Ne pas souder la cellule directement. Ne pas utiliser ou laisser la cellule ou la batterie dans un lieu situé près d'un feu ou de radiateurs.
  3. Ne pas exposer la batterie à des chocs physiques ou à des vibrations excessifs.
  4. Ne pas immerger, lancer ou mouiller une batterie avec de l'eau.
  5. Les courts-circuits devraient être évités. Un court-circuit réduira la vie de la batterie et peut mener à l'ignition des matériaux environnants. Un contact physique avec une batterie court-circuitée peut causer une brûlure à la peau.
  6. Les batteries ne devraient pas être ouvertes, détruites ou incinérées, puisqu'elles pourraient fuir ou se briser et relâcher dans l'environnement les ingrédients contenus dans le conteneur hermétiquement scellé.
  7. Placer l'emballage et le conteneur de la cellule hors de portée des enfants.

## Section 7 Manipulation et entreposage.

- Manipulation :
8. Ne pas connecter la batterie directement à une prise électrique ou à l'allume-cigarette d'une voiture.
  9. S'assurer d'utiliser le chargeur spécifique de la batterie et suivre les instructions de charge correctement.
  10. Ne pas utiliser de vieilles et de nouvelles batteries ensemble, ni utiliser avec des batteries Ni-Cd, des piles sèches ou des batteries ou produits d'autres fabricants.
- Entreposage :
1. Les batteries devraient être séparées d'autres matériaux et stockées dans une structure non combustible, bien ventilée, protégée par des gicleurs avec un espace suffisant entre les murs et la pile de batteries.
  2. Garder l'échantillon dans un endroit frais, sec et bien ventilé (température : -20~30 °C, humidité : 45~85 %). Ne pas exposer directement à la lumière du soleil pour de longues périodes. Garder loin des feux et sources de chaleur. Ne pas garder d'échantillons avec des oxydants ou des acides.
  3. Équiper avec les types et quantités appropriés d'instruments d'extinction. Le lieu de stockage devrait être équipé d'abris appropriés pour la manipulation ouverte.
  4. Pour batteries rechargeables, charger la batterie tous les 6 mois jusqu'à la charge spécifiée par le fabricant, même si la batterie n'est pas utilisée.

## Section 8 Contrôle de l'exposition/protection personnelle.

- Contrôle technique : Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes. Alimenter suffisamment en évacuation partielle d'air. Stocker dans un endroit frais et sec.
- Protection respiratoire : Pas nécessaire dans le cadre de conditions normales d'utilisation. Porter un masque filtrant autonome si la densité est trop forte dans l'air. Porter un appareil respiratoire en cas de sauvetage d'urgence ou d'évacuation.
- Protection des yeux : Pas nécessaire dans le cadre de conditions normales d'utilisation. Porter des lunettes de protection en cas de manipulation d'une batterie qui fuit ou qui est brisée.
- Protection de la peau et du corps : Pas nécessaire dans le cadre de conditions normales d'utilisation. Porter des vêtements ignifuges à l'épreuve des gaz si vous devez manipuler une batterie qui fuit ou qui est brisée.
- Protection des mains : Non nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Porter des gants en caoutchouc résistant aux produits chimiques.
- Autres Protections : Ne pas fumer, manger ou boire d'eau sur le lieu de travail. Maintenir de bonnes habitudes d'hygiène.

## Section 9 Données physiques et chimiques.

Apparence : Noire

État physique : Solide

Forme : Prismatique

Odeur : Sans odeur

Solubilité : Insoluble dans l'eau

## Section 10 Stabilité et données de réactivité.

Stabilité : Stable à température et pression normales.

Distribution de Ban : Explosifs, inflammables, forts oxydants et corrosifs

Conditions à éviter : Source de feu, source de chaleur, démontage, court-circuit externe, écrasement, déformation, hautes températures au-dessus de 100°C, lumière directe du soleil et haute humidité, immersion dans l'eau et surcharge.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes métalliques, composés carboxylés tels que CO, CO<sub>2</sub>, etc.

## Section 11 Informations toxicologiques.

Toxicité aiguë : Aucunes données disponibles.

Toxicité subaiguë et chronique : Aucunes données disponibles.

Données d'irritation : Les matériaux internes de la batterie peuvent provoquer une irritation des yeux et de la peau.

Sensibilisation : Le liquide contenu dans la batterie peut provoquer une sensibilisation chez certaines personnes.

Caractère mutagène : Aucunes données disponibles.

Cancérogénicité : Le cobalt et les composés de cobalt sont considérés comme de possibles carcinogènes humains.

Autre : Puisque les matériaux de cette batterie sont scellés dans la boîte, le risque d'exposition aux composants de la batterie est négligeable lorsque la batterie est utilisée comme indiqué. Des abus techniques ou électriques de la batterie peuvent résulter en une libération du contenu de la batterie.

## Section 12 Informations écologiques.

Écotoxicité : Aucunes données disponibles.

Biodégradable : Aucunes données disponibles.

Mobilité dans le sol : Aucunes données disponibles.

Bioconcentration or biological accumulation : Aucunes données disponibles.

Autres effets nocifs : N'abandonnez pas la batterie dans l'environnement, peut polluer l'eau ou le sol.

## Section 13 Considérations relatives à l'élimination.

Méthode appropriée pour les substances : La batterie doit être complètement déchargée avant d'être mise au rebut afin d'éviter les courts-circuits.

La batterie contient des matériaux recyclables et il est suggéré de la recycler.

Se référer aux réglementations nationales ou locales avant toute manipulation.

L'élimination de la batterie doit être effectuée par des entreprises d'élimination professionnelles agréées, connaissant les réglementations nationales ou locales en matière de traitement et de transport des déchets dangereux.

## Section 14 Informations relatives au transport.

Les batteries au lithium sont classées en tant que batteries lithium-ion (y compris les batteries lithium-ion polymères) et batteries lithium métal (y compris les batteries à alliage de lithium).

Les batteries au lithium envoyées en tant que "Batteries au lithium," "Batteries au lithium empaquetées avec équipement," ou "Batteries au lithium à l'intérieur de l'équipement" peuvent ne pas être classées comme "Marchandises dangereuses" lorsqu'elles sont envoyées, en accord avec "PI965-970 section II de IATA-DGR" ou "disposition particulière 188 du code IMO-IMDG".

Transport aérien, en accord avec le IATA DGR 61ème édition (effectif 1 janvier - 31 décembre 2020)

Numéro ONU : UN3480

Nom d'expédition adéquat : Batterie lithium-ion

Classe de danger : Classe 9

Exigences d'emballage : INSTRUCTION D'EMBALLAGE 965 de la section IA

## Section 14 Informations relatives au transport.

Transport maritime, conformément au code IMDG de l'OMI (Amend 39-2018)

Numéro ONU : UN3480

Nom d'expédition adéquat : Batterie lithium-ion

Classe de danger : Classe 9

Disposition spéciale: sp230 & sp348

Instructions d'emballage : Emballage conforme à la norme P903

EmS No. : F-A, S-I

## Section 15 Informations réglementaires.

Loi sur le transport des matières dangereuses (DGR)

Recommandations sur le règlement type relatif au transport des matières dangereuses

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

Occupational Safety and Health Act (OSHA)

Toxic Substances Control Act (TSCA)

Code des règlements fédéraux (CFR)

Instructions techniques pour le transport sécuritaire des marchandises dangereuses

Proposition 65 de la Californie

Superfund amendments and Reauthorization Act Titre III (302/311/312/313) (SARA)

Conformément à toutes les lois fédérales, provinciales et locales.

## Section 16 Autres informations.

Normes d'harmonisation : GB/T 16483-2008 Feuille de données de sécurité pour produits chimiques Table des matières et ordre des sections ISO 11014:2009(E) Feuille de données de sécurité pour produits chimiques - Table des matières et ordre des sections

Préparé le : 16 octobre 2020

Actualisé le : 19 juin 2023

Autres informations : L'information ci-dessus est présumée exacte, mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée qu'en tant que guide. Nous ne garantissons pas la valeur commerciale ou n'importe quelle garantie expressément ou implicitement, relativement à ces informations, et rejetons toute responsabilité résultant de son usage. Les utilisateurs devraient mener leurs propres recherches afin de déterminer la pertinence de l'information pour leurs fins particulières. Nous rejetons toute responsabilité pour toute réclamation, toute perte ou tout dommage à une tierce partie ou pour des pertes de profit ou tout dommage spécial, indirect, conséquent ou exemplaire découlant de l'utilisation des informations ci-dessus.